

## **La carte à puce de Moneo Applicam veut grignoter les tickets-restaurant**

by La Tribune - dimanche, novembre 11, 2012

<http://correspondances.fr/moneo-applicam-carte-a-puce-veut-grignoter-les-tickets-restaurant-2/>

**Le pôle monétique Moneo Applicam proposera dès janvier prochain Moneo Resto, premier titre restaurant dématérialisé.**

Pour la première fois depuis 50 ans, le titre restaurant se trouve concurrencé par sa version dématérialisée. En janvier prochain sortira Moneo Resto une carte à puce permettant de régler ses repas auprès des restaurateurs affiliés, le premier support magnétique de ce genre.

Moneo Resto proposera aux 122.000 entreprises accordant des titres restaurant à leurs salariés un système moins coûteux réduisant les manipulations et les risques de vol. Les restaurateurs devraient également apprécier le service qui leur permettra d'être réglés en deux jours contre un délai moyen d'un mois pour un titre en papier.

### **Plus de 3,5 millions d'utilisateurs des tickets-restaurant en France**

Le pôle monétique Moneo-Applicam, constitué en mai 2011 par le fonds d'investissement français BlackFin Capital Partners propriétaire du pionnier du porte-monnaie électronique Moneo et de la PME messine spécialisée dans les applications pour cartes à puces, s'attaque à un gros marché : utilisé par 3,5 millions de personnes, le titre restaurant représente 5,5 milliards d'euros par an en valeur. Sa progression, qui oscille entre 2 à 3 % par an, pourrait être dopée par la dématérialisation et s'accélérer de 1 à 2 points selon Moneo-Applicam. Le groupe a étudié la faisabilité du projet durant un an avant de constituer une plate-forme technologique spécifique dans ses locaux messins et de former une équipe commerciale à Paris. Présentée sous la forme d'une carte Mastercard, Moneo Resto comporte la possibilité technique d'ajouter d'autres offres de paiement. Le Brésil, l'Espagne ou la Belgique sont déjà passés à la dématérialisation des titres restaurants.